

La Roche sur Yon, le 2 mars 2010

Sébastien LIEVRE, FO DGFIP 85
FORCE OUVRIERE - Direction Départementale des Finances Publiques

à

Monsieur Le Maire

OBJET :

- **Fusion des services fiscaux et des services déconcentrés du Trésor Public dans notre Département.**
- **Grandes difficultés de la Trésorerie de Mortagne sur Sèvre / Risque de fermeture.**

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre d'une nouvelle organisation, le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie vient de fusionner la Direction de la Comptabilité Publique (le réseau du Trésor Public) et la Direction Générale des Impôts. Dans notre département, cette fusion est effective depuis le mois de janvier 2010, l'ancien DSF (Directeur des Services Fiscaux) ayant pris la tête de ce nouvel ensemble en tant qu'Administrateur Général des Finances Publiques.

Les suppressions massives d'emplois ces dernières années ont déjà été d'une ampleur sans précédent : de nombreux services à l'ex DGI ont été réorganisés (par exemple la fermeture des services de l'enregistrement sur Challans, Luçon et Les herbiers, éloignant bien souvent l'utilisateur des services) et le réseau vendéen du Trésor Public a fermé plusieurs sites. En moins de 10 ans, les services des Impôts et du Trésor Public ont perdu plus de 10% de leurs effectifs en Vendée !

Sous prétexte d'optimiser le fonctionnement des services en spécialisant et en regroupant les activités sur les plus gros postes, l'Administration bafoue le « service public ». Le service de proximité n'est désormais plus une priorité, ce que notre syndicat dénonce quotidiennement ! Nous nous opposons régulièrement à la politique de notre Ministère qui, sous couvert d'économie, de rentabilité et d'un meilleur service rendu à l'utilisateur, liquide peu à peu le service public de proximité.

Votre trésorerie se trouve désormais à son tour en grande difficulté, ce que nous vous expliquerons plus longuement dans ce courrier après vous avoir fait un bref rappel des bouleversements vécus par nos services.

Rapide retour en arrière depuis 2005 : concernant plus spécifiquement la Vendée, la Trésorerie de **L'Hermenault** a fermé ses portes le 31/12/2005 (avec un transfert de son activité sur Luçon et Fontenay le Comte) et les Trésorerie de **Palluau** (transfert sur Challans) et **Angles** (transfert sur Moutiers) ont été fermées en 2007. En 2008, c'est le tour de la Trésorerie de **Mareuil sur Lay** à fermer ses portes aux usagers (transfert de l'activité sur Luçon), malgré le désaccord profond de tous les élus locaux concernés (toutes les Mairies du canton et la Communauté de Communes avaient délibéré pour maintenir l'un des derniers services publics de proximité...). A défaut d'empêcher cette fermeture, ces délibérations auront au moins permis de permettre une rencontre et un semblant de discussion avec le Préfet au sein de la CDOSP (commission départementale d'organisation des services publiques) et de retarder de quelques semaines cette fermeture...

Désormais, nous savons que notre nouvelle Direction départementale envisage déjà d'accélérer dans les prochains mois (notamment une fois les échéances électorales passées) de nouvelles restructurations et donc de nouvelles fermetures de Trésoreries rurales.

Les effectifs annuels alloués à notre Direction ne lui permettent plus d'assurer un service public de qualité sur l'ensemble du territoire vendéen. Les mesures gouvernementales consistant à ne pas remplacer environ 2 départs en retraite sur 3 dans notre Ministère et la pyramide des âges de notre Département sont 2 éléments qui permettent d'affirmer que les fermetures de Trésoreries seront une option que notre Direction étudie inévitablement. Les nombreux départs en retraite de ces derniers mois et ceux à venir se chiffrent en dizaines, ce qui a pour conséquence de démunir parfois brutalement certains services. La situation globale des effectifs départementaux, avec notamment la fermeture récente de la Trésorerie spécialisée de l'Office HLM à La Roche sur Yon, a créé en Vendée un sureffectif théorique (du point de vue de l'Administration centrale), malgré toutes les difficultés rencontrées par tous nos collègues dans l'exercice de nos missions... Ce qui est d'ailleurs régulièrement dénoncé par la Cour des Comptes qui pointe le doigt sur les suppressions dogmatiques d'emplois de fonctionnaires sans prendre en considération les moyens nécessaires à l'exercice de nos missions au service des populations !

Ce plan d'austérité touche désormais votre secteur géographique : la Trésorerie de Mortagne perd subitement 50% de ses effectifs (départs en retraite et mutations). La Direction départementale n'ayant pas de nouveaux agents à disposition, celle-ci ne peut donc pas trouver de solutions satisfaisantes pour les agents qui vont exercer leurs missions dans des conditions inacceptables et pour les usagers, à commencer par vous les élus locaux ! En effet, à ce jour, un seul des 3 agents partants sera remplacé... d'autant plus que de nouveaux départs pourraient avoir lieu sur ce site ces prochains mois...

Conséquences : Malgré toute la bonne volonté des personnels, certaines missions en subiront les conséquences. Les délais de paiement pour vos dépenses vont s'allonger, le recouvrement contentieux de vos recettes sera moins efficace, l'ouverture au public sera raccourci (la Direction envisage « temporairement » une fermeture au public l'après midi), etc...

Une fois de plus, c'est l'usager et donc vous, qui devrez vous adapter au manquement de l'état qui ne parvient plus à assurer un service public de qualité homogène sur l'ensemble du territoire.

Notre Direction va naturellement vous contacter pour tenter de vous rassurer, si ce n'est pas déjà fait... Ils vont faire de la « com » afin de vous convaincre que cette situation n'est que provisoire. Mais malheureusement, par expérience, nous savons que bien souvent, ces situations provisoires s'éternisent et les difficultés s'accroissent avec le temps jusqu'au moment où la fermeture de la Trésorerie deviendra la seule issue que notre Direction aura à sa disposition en regroupant l'activité sur une Trésorerie voisine...

Combien de kilomètres les contribuables /citoyens devront-ils alors parcourir pour se rendre dans nos services ? La question se posera également pour vos certains de vos personnels, les régisseurs notamment.

Nos Directions argumentent toujours ses restructurations en expliquant aux élus qu'ils bénéficieront ainsi d'une meilleure qualité de service via la modernisation de nos outils informatiques (COPERNIC pour l'impôt et HELIOS pour le secteur local). Mais rien ne remplacera jamais la proximité, la présence des services publics dans nos campagnes. L'informatique a ses limites (notamment l'application non aboutie « HELIOS », qui est loin de satisfaire totalement les services). Rien ne remplacera jamais les rapports humains !

Nos Directions commencent par transformer les plus petites Trésoreries en antennes puis proposent progressivement la mise en place de permanences qui s'avèrent bien souvent inefficaces, pour finalement aboutir à la fermeture pure et simple des postes concernés. Toutes ses structures en trompe-l'œil (antennes, postes en gestions conjointes, permanences) préfigurent des suppressions de Trésoreries.

Il vous suffira pour vous en convaincre d'en discuter avec les élus déjà touchés par ces fermetures de sites. Ceux-ci vous confirmeront que les promesses d'une meilleure qualité de service ne sont pas tenues suite à ces restructurations, bien au contraire...

Les avantages escomptés de nouvelles structures regroupant sur un même site les services du Trésor et des Impôts sont loin d'être ceux avancés par nos Directions respectives. Un mécontentement croissant des contribuables / citoyens est à craindre. La protestation face à cette entreprise nationale de démolition systématique du service public est en train de grandir.

Votre canton est sans doute, comme toutes les zones rurales, confronté aux fermetures successives des services offerts à vos administrés (fermetures des bureaux de postes, des banques, des petits commerces, etc...). Le réseau du trésor Public est désormais l'un des derniers services publics de proximité et il est menacé de disparition !

Les agents du Ministère des Finances sont régulièrement mobilisés pour défendre leurs droits et l'avenir de leur outil de travail au service des citoyens de notre pays. **Nous espérons obtenir votre soutien dans la défense du service public**, afin de stopper au plus vite ces réformes arbitraires ! **Nous vous serions reconnaissant de réagir, individuellement (délibération du Conseil Municipal) ou collectivement (délibération du Conseil Communautaire) sur votre attachement au service public de proximité et de nous adresser ces délibérations** afin de pouvoir collectivement nous entraider et obtenir rapidement de nos Directions Départementales des garanties sur la pérennité de notre réseau et plus spécifiquement de votre Trésorerie.

Si vous constatez des dysfonctionnement dans le service rendu par nos services, nous vous encourageons à réagir officiellement. Ces délibérations nous seraient très utiles et nous permettraient d'organiser une contre offensive d'envergure vis-à-vis de notre Direction Départementale et d'informer la presse, les parlementaires vendéens et le Préfet de votre attachement au réseau rural du Trésor Public.

Comptant sur votre soutien et dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, étant donné l'urgence de la situation et la rapidité avec laquelle nos responsables semblent prendre leurs décisions, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Sébastien LIEVRE, FO DGFIP 85

Section FO DGFIP Vendée

Mr LIEVRE Sébastien

Adresse : 2 allée des cygnes - 85150 Sainte Flaive des Loups

Tél : 06 86 40 23 16

Email : sebastien.fo85@orange.fr

Site internet : <http://fo-dgfip-sd.fr/085/>